

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION 2018-06-325

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 26 juin 2018 le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté le projet de résolution 2018-06-325.

Cette résolution a notamment pour effet, conformément au *Règlement 1643-00-2010 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*, pour l'immeuble situé au 204, rue Goulet sur le lot 4 496 217 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères:

- de permettre un empiètement du bâtiment principal d'environ 2,23 mètres dans la marge de recul arrière;
- de permettre un empiètement d'une galerie dans une marge de recul arrière jusqu'à 1,5 mètre de la ligne arrière de terrain.

Cette résolution s'applique à la zone H-408 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Cette zone est située dans le secteur délimité approximativement comme suit :

La zone concernée forme un ensemble bordé approximativement au sud par la rue Le Moyne, à l'ouest par le boulevard Yvon-L'Heureux Nord, au nord par la rue des Chênes et à l'est par la rue Dupré.

Conséquemment à l'adoption de ce projet de résolution, une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 juillet 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil au 240, rue Hertel. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de résolution peut être consulté à la direction des Services juridiques au 777, rue Laurier, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Beloeil, ce 27 juin 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière